



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 5 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stratégie Nationale Sport Santé 2025 – 2030 : 12 mesures ambitieuses pour développer l'activité physique pour tous

Face à la montée de la sédentarité, à la progression des maladies chroniques et aux enjeux croissants de santé mentale, l'activité physique s'impose comme un levier majeur de santé publique. Pour répondre à ce défi collectif, Élisabeth BORNE, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et Yannick NEUDER, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins ont présenté ce jeudi 4 septembre la nouvelle Stratégie Nationale Sport Santé 2025 – 2030 (SNSS 2025-2030).

La SNSS 2025 - 2030 fixe une feuille de route ambitieuse, articulée autour **12 mesures concrètes**, pour lever les freins à la pratique sportive et accompagner chaque Français quel que soit son âge, son état de santé ou ses conditions de vie.

Créer les conditions d'une activité physique pour tous

Les 4 premières mesures définissent un nouveau cadre pour favoriser la pratique sportive de toutes et tous :

- **Un mois de l'activité physique**, chaque année à partir de 2026, avec des activités gratuites partout en France
- **Une offre sport-santé** encadrée et référencée sur des [plateformes fiables](#) pour trouver l'activité la plus adaptée
- **Des équipements plus accessibles**, notamment grâce à l'ouverture des infrastructures et équipements sportifs scolaires aux clubs et aux associations
- **550 Maisons Sport-Santé** déployées comme repères du sport-santé sur tout le territoire

Bouger à chaque étape de la vie

8 actions ciblées accompagneront les Français tout au long de leur vie :

- **À l'école primaire et dans les établissements médico-sociaux (ESMS)** avec la généralisation des **30 minutes d'activité physique quotidienne**

- Pour les **collégiens et lycéens éloignés du sport** avec des dispositifs spécifiques renforcés comme le déploiement des tests d'aptitude physique en 6^e
- Dans l'**enseignement supérieur** avec le développement de campus promoteurs de santé avec l'intégration du sport-santé pour des programmes adaptés aux étudiants
- **En entreprise et dans la fonction publique** en incitant à intégrer des dispositifs concrets de promotion de l'activité physique
- Pour les **séniors** en faisant de l'activité physique l'une des priorités de la **Conférence nationale de l'autonomie**
- Pour les **personnes atteintes de maladies chroniques**, en renforçant la **prise en charge** ciblée de l'activité physique adaptée grâce à des parcours coordonnés renforcés (PCR) dans le cadre de la feuille d'orientation annexée à la Stratégie et en formant davantage les **professionnels du sport et de la santé** pour orienter et prendre en charge les patients

La santé mentale en fil conducteur

En lien avec la **Grande Cause nationale 2025**, la santé mentale est intégrée à toutes les actions de la SNSS 2025-2030. Bouger régulièrement, c'est aussi agir pour le bien-être psychique, la gestion du stress, la qualité du sommeil, la concentration et l'estime de soi.

Un engagement interministériel pour réduire les inégalités

La SNSS 2025-2030 repose sur une mobilisation inédite de l'État, des collectivités, des associations, des fédérations sportives, du secteur privé et du monde de la santé. Des moyens seront mobilisés pour soutenir en priorité les territoires les plus fragiles et les publics les plus éloignés de la pratique sportive.

« À l'École, dans l'enseignement supérieur comme dans les établissements médico-sociaux, nous faisons tout pour faire de la pratique du sport une réalité pour chaque élève et chaque étudiant. La généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne au primaire, le renforcement des dispositifs pour les collégiens et lycéens éloignés du sport, et la création de campus promoteurs de santé posent les fondements d'une génération plus active et plus épanouie. » a déclaré **Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

« Cette nouvelle Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030 doit nous permettre de renforcer la place du sport comme outil de prévention contre la sédentarité, les maladies chroniques et la perte d'autonomie. En renforçant le réseau des Maisons Sport-Santé, le déploiement des 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes ou encore le sport dans le monde professionnel, nous pouvons préserver et améliorer la santé des Français, aussi bien physique que mentale. Ensemble, nous allons faire du

sport un réflexe de santé pour chaque Français. » **Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

« La sédentarité est un risque majeur pour notre santé, au même titre que le tabac, l'alcool ou une mauvaise alimentation. Avec la Stratégie nationale Sport Santé 2025-2030, nous faisons le choix d'une réponse forte et concrète : lever tous les freins à l'activité physique et garantir un accès effectif en droit réel pour chaque Français, à tout âge de la vie. Bouger, c'est se protéger, c'est se soigner, c'est vivre mieux. » déclare **Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins**

[Découvrez la Stratégie Nationale Sport-Santé 2025 – 2030](#)

CONTACTS PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

presse@jeunesse-sports.gouv.fr

01 40 45 98 25 – 06 77 37 44 37

Ministère de la Santé

Tél : 01 87 05 97 89

Mél : sec.presse.sas@sante.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale

spresse@education.gouv.fr